



**PROCÈS VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
TENUE LE 7 NOVEMBRE 2022**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue à l'école Notre Dame de Fatima, le 7 novembre deux mille vingt-deux, à 19h.

SONT PRÉSENTS :

Mmes
Isabelle Lequin
Joanie Garneau
Mylène Labrecque
Jacynthe Thériault
Johanne Perron
Élaine Caron
Valérie Maheux
Anik Saumure

M.
Martin Gaudet

EST ABSENTE :

Mme
Mélanie Chabot

**1.ACCUEIL, PRÉSENCES ET
VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Il est 18h58.

Mme Anik Saumure souhaite la bienvenue.
L'assemblée est présidée par Isabelle Lequin.

**2.LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR DU
7 NOVEMBRE 2022**

CE-100-22

L'ordre du jour du 7 novembre 2022 est lu,
puis adopté avec l'ajout de points pour la
vitesse et le contrat de ménage.

Adopté par Joanie Garneau

3.SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2022	CE-101-22	Le procès-verbal du 15 septembre 2022 est lu et adopté tel que présenté.
		Adopté par Isabelle Lequin
4.CORRESPONDANCE REÇUE		Nouvelles capsules déposées sur le site du gouvernement pour le conseil d'établissement
		Isabelle Lequin présente le site de la Fédération des parents du Québec
		Il y a aussi le site « Aider son enfant » qui présente des capsules pour les parents.
5.QUESTIONS DU PUBLIC		Aucune intervention
6.RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE	CE-102-22	Anik Saumure fait le résumé des règles. Il est proposé d'ajouter la possibilité de tenir les rencontres en vidéoconférence, de délimiter le temps de l'intervention du public et d'enlever les frais de remboursement (déplacements, gardiennage).
		Adopté par Éline Caron
7.ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU C.É.	CE-103-22	Le budget de fonctionnement du CE sera utilisé pour un repas à la fin de l'année et le reste sera redonné pour les activités de l'école.
		Adopté par Valérie Maheux
8.PRÉSENTATION DES MESURES BUDGÉTAIRES ACCORDÉES 2022-2023		Anik Saumure présente la description des différentes mesures budgétaires allouées par le MEES.

**9.CONSULTATION DE LA
MESURE D'AIDE
FINANCIÈRE AUX
PARENTS**

CE-104-22

Il est proposé que pour la mesure Aide aux parents (15024), un montant de 1 512\$ soit utilisé pour acheter des livres et des jeux pour les élèves ainsi que 4 à 5 cartes d'épicerie pour des familles dans le besoin (environ 1000\$ pour les jeux et 500\$ pour les cartes)

Adopté par Johanne Perron

**10.SUIVI DU PROJET
ÉDUCATIF**

Anik Saumure présente les priorités de travail pour l'année 2022-2023 même si le prochain projet éducatif est en construction.

Pédagogie :

- Intégration des TIC dans la pédagogie
- Amélioration des pratiques évaluatives
- Enlignement des cibles entre tous les cycles

Bien-être :

- Coins calme
- Ateliers en classe : fonctions exécutives, gestion des émotions, civisme, habiletés sociales, intimidation...
- Cueillette de données dans Mozaik

**11.APPROBATION DE LA
PROGRAMMATION DES
SORTIES ÉDUCATIVES OU
QUI DEMANDENT UN
CHANGEMENT
D'HORAIRE (ART. 87)**

CE-105-22

Les sorties en éducation physique sont approuvées (Grand Défi, patinage, ski de fond, raquette, etc.).

Il y a une sortie de prévu au cinéma. Aussi, les élèves de 1^{re} année vont voir une exposition à Amos.

Approuvé par Isabelle Lequin

**12.DÉCISIONS AU SUJET
DES ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT**

CE-106-22

Anik Saumure et Valérie Maheux présentent les activités de financement.

Pour les activités de l'école : Vélo Don
Pour les activités des finissants : cueillette de bouteilles, vente de pain et chocolat, projet entrepreneurial semis-compost

Approuvé par Mylène Labrecque

13. AUTRES SUJETS

Isabelle Lequin est inquiète pour la vitesse dans le village. Elle propose le projet Sac à dos et se questionne sur les actions à faire. Elle nomme que les autobus se tassent pour laisser passer les véhicules. La direction vérifiera avec le centre de service.

Johanne Perron se questionne si le nettoyage des tapis pourrait être ajouté dans le contrat de ménage. La direction vérifiera avec le centre de service.

**14. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-107-22

Madame Isabelle Lequin lève l'assemblée.

Il est 20h10.

Isabelle Lequin, présidente

Mélanie Chabot, direction-adjointe

Anik Saumure, direction